

DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX
COMMUNE DE BEYLONGUE

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents et représentés

9

MAIRIE DE BEYLONGUE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2019 à 20 H

Sous la présidence de M. Jean Marc BROUCH, maire.

Membres présents : Mme Christine BAYLE - Mme Karine MARION - Mme Céline DANTHEZ - Mme Chantal QUENTEL - M. Christophe BOUHEYRE - M. Cyril DUPIN - M. Olivier MORLAES - M. Sébastien LUXEY

Etaient Absents : Mme Aurélie BOULIN - M. Grégory HARDY

Secrétaire de séance : M. Christophe BOUHEYRE

Date de convocation : 21 mars 2019

Vote Budgets Primitifs 2019 et toutes délibérations nécessaires aux budgets de la Commune

Mmes Christine BAYLE et Karine MARION présentent les budgets primitifs 2019 de la commune.

Fonctionnement			
Dépenses	2019	Recettes	2019
Charges à caractère général	126 621 €	Produits des services, domaine et ventes diverses	8 000€
Charges de personnel et frais assimilés	67 600 €	Impôts et taxes	118 590 €
Atténuation de produits	6 000 €	Dotations, subventions et participations	63 469 €
Autres charges de gestion courante	106 578 €	Autres produits de gestion courante	10 000 €
Charges financières	500 €	Excédent de fonctionnement reporté	128 141 €
Charges exceptionnelles	1 500 €		
Virement à la section d'investissement	18 751 €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	650 €		
Total	328 200 €	Total	328 200 €

Investissement			
	Dépenses		Recettes
	RAR 2018 *	2019	2019
Bar Associatif	23 500 €		
Aménagement Cheminement Accessibilité	26 500 €	3 500 €	16 100 €
Achat Matériel	3 439 €		
Numérues	3 000 €		
Aménagement Sanitaires hangar communal	4 059,72 €		
Aménagement Espaces verts publics		4 000 €	
Achat Tracteur		50 400 €	27 000 €
Monument aux morts		3 000 €	1 000 €
Achats Matériel de nettoyage		2 500 €	1 000 €
Opérations patrimoniales		6 400 €	6 400 €
Virement de la section de fonctionnement			18 751 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections			650 €
Opérations financières		6 800 €	44 439€
Excédent d'investissement reporté			17 699 €
	60 439 €	72 600 €	
Total	133 039 €		133 039 €

RAR : Reste à Réaliser

L'assemblée, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré **DECIDE** d'adopter ce Budget primitif à l'unanimité.

Mmes Christine BAYLE et Karine MARION présentent l'évolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de 2010 à 2019.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dotation	51 518	52 536	52 742	53 017	51 373	47 007	41 969	38 573	37 970	36 859
Population	338	350	355	365	373	384	389	384	379	373
Ratio par habitant	152,42	150,10	148,57	145,25	137,73	122,41	107,89	100,45	100,18	98,82

Nous constatons **une baisse de 14 659 € (-28,45%)** sur les 10 dernières années et une baisse de **16 158 € (-30,48%)** depuis 2013 dernière année d'augmentation de ladite DGF. Pour la 1^{ère} fois, le ratio DGF par habitant passe en dessous des 100 €.

Vote Budgets Primitifs 2019 Lotissement des Artigaous

Mmes Christine BAYLE et Karine MARION présentent les budgets primitifs 2019 du lotissement des Artigaous.

Un budget de Fonctionnement s'élevant à **328 563 €** tant en Dépenses qu'en Recettes (les montants doivent être identiques) et un budget d'Investissement (Dépenses et Recettes identiques) de **168 468 €**.

L'assemblée, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré **DECIDE** d'adopter ce Budget primitif à l'unanimité.

Vote Délibération Amortissement avance du Sydec

Monsieur le Maire rappelle le coût des travaux de la modification de l'éclairage public devant la mairie, le montant de ces travaux est de 6 306,27 €.

Pour payer ces travaux, le SYDEC a contracté un emprunt pour permettre à la commune d'effectuer lesdits travaux ; cela entraîne un remboursement de cet emprunt par la commune à raison de 470,13 € par an pendant 15 ans.

L'assemblée, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité u

Vote subventions 2019 pour les associations
--

Monsieur le Maire expose les subventions allouées aux différentes associations pour l'année 2018.

L'assemblée, après en avoir délibéré **DECIDE**, à l'unanimité de reconduire les mêmes montants pour 2019.

La répartition est effectuée comme suit :

Amicale des Anciens Combattants	100 €
Les Cambouis Beylongais	100 €
Association Communale de Chasse Agrée	500 €
Amicale St Pierre	600 €
Comité des Fêtes	2 000 €
Donneurs de sang de Tartas	50 €
Donneurs de sang de Rion des Landes	50 €
FNATH	100 €
Association Mucoviscidose	100 €

Table des délibérations de la séance du 28 mars 2019

- Budgets Primitifs 2019 et toutes résolutions nécessaires aux budgets
- Délibération Amortissement avance du Sydec
- Subventions 2019 pour les associations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.
